



# ASSEMBLÉE NATIONALE

11ème législature

carnet de santé

Question écrite n° 72731

## Texte de la question

M. Léonce Deprez appelle l'attention de Mme la ministre de l'emploi et de la solidarité sur la mise en oeuvre du carnet de santé, décidée, à juste titre, par le précédent gouvernement. A l'heure où les problèmes de santé et d'équilibre du financement ont une particulière acuité, il paraît évident que le carnet de santé, obligatoire, soit effectivement respecté par tous les Français dans un souci d'autodiscipline, qui ne manquerait pas d'avoir des conséquences, tant à la fois sur le suivi sanitaire que sur la limitation, tant des consultations médicales que de la surconsommation des médicaments où les génériques n'ont, malheureusement, qu'une faible place. Puisqu'elle assure la tutelle de la sécurité sociale, il lui demande les perspectives et les échéances de son action ministérielle s'inspirant du souci des Français de bénéficier d'une médecine équilibrée et ouverte à tous.

## Données clés

**Auteur :** [M. Léonce Deprez](#)

**Circonscription :** Pas-de-Calais (4<sup>e</sup> circonscription) - Union pour la démocratie française-Alliance

**Type de question :** Question écrite

**Numéro de la question :** 72731

**Rubrique :** Assurance maladie maternité : généralités

**Ministère interrogé :** emploi et solidarité

**Ministère attributaire :** affaires sociales, travail et solidarité

## Date(s) clé(s)

**Question publiée le :** 11 février 2002, page 655